

Le 27 mars 2019

L'honorable Marc Garneau  
Ministre des Transports  
330, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

**Objet : Élargissement du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA)**

Monsieur le Ministre,

Dans les derniers mois, les associations pancanadiennes Regional Community Airports of Canada (RCAC) et Canadian Airports Council (CAC) ont créé une coalition et demandent que les mécanismes du PAIA soient modifiés afin que les critères de financement des équipements s'ajustent à l'inflation, à la réalité de l'usure de l'équipement et aux mesures d'encadrement changeantes (TALPA, règlement d'accessibilité, etc.).

Or, le PAIA n'est accessible que pour les aéroports qui bénéficient de services aériens réguliers, empêchant ainsi un grand nombre de projets et d'initiatives locales et régionales. Tout en appuyant les revendications du RCAC et du CAC pour un meilleur financement des aéroports par Transports Canada, nous souhaitons que le programme canadien existant s'ouvre à un plus grand nombre d'aéroports afin de permettre à ceux-ci de profiter d'un programme essentiel à leur viabilité.

L'année dernière, le Gouvernement du Québec a mis en place le Programme d'aide québécois pour les infrastructures aéroportuaires régionales (PAQIAR) pour soutenir les aéroports québécois qui, notamment, ne bénéficiaient d'aucune aide gouvernementale. En ouvrant l'admissibilité à un très grand nombre d'aéroports et à un très grand nombre de projets, notre gouvernement a réitéré l'importance des aéroports dans une vision de développement territorial et d'accessibilité. À la suite de la présentation du budget fédéral 2019-2020, la Fédération des chambres du commerce du Québec (FCCQ) a souligné que « les aéroports régionaux ont des besoins importants en réfection de leurs infrastructures

et en développement, afin d'assurer une desserte aérienne efficace dans les régions éloignées » et se dit déçue que les infrastructures nécessaires au développement n'aient pas une importance plus grande dans les annonces budgétaires.

En définitive, tout comme les nombreux acteurs du territoire, nous sommes maintenant persuadés qu'il est au tour du gouvernement canadien de s'engager à reconnaître l'importance de tous les aéroports pour l'économie du Canada comme outils indispensables au développement économique et à la procuration de services essentiels aux populations du territoire canadien en élargissant les critères d'admissibilité du PAIA aux infrastructures aéroportuaires.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

La Présidente,



Anne Morin